UCLouvain

larcb1111

2026

Projet d'architecture 1 : Initiation

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2

Enseignants	Claeys Damien ;Dartevelle Olivier ;De Francesco Arnaud ;Raucent Marie-Christine ;Van Craen Ariane ;Vandenbroucke David ;Vilet Guénola ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés	La formation développée au sein de l'atelier de projet d'architecture 1 vise l'acquisition des bases de la compréhension et de la pratique du projet d'architecture par des projets successifs aux objectifs ciblés. Les compétences s'acquièrent par le biais du projet d'architecture face à des complexités inhérentes aux thèmes suivants : · Échelles de l'habité au territoire, · Contextes bâtis et non-bâtis, culturels, historiques et environnementaux, · Types et typologies architecturaux, · Structures et matérialités de l'espace architectural.
Acquis d'apprentissage	**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :** A la fin de ce cours, l'étudiant·e est capable de concevoir un projet d'architecture en réponse à une question contextualisée et ce, en intégrant les enjeux du développement durable. L'étudiant·e est capable de : · Analyser une situation donnée, en identifier les enjeux et énoncer des intentions architecturales en prenant position, · Composer un projet d'architecture avec cohérence, sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes de la discipline, · Communiquer et représenter le projet d'architecture par l'argumentation orale, la maquette et le dessin, maitriser la représentation codée, la projection orthogonale, l'esquisse de schémas et le croquis. Projet d'architecture 1 vise ces objectifs généraux sur le mode de l'initiation. **Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage** Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : · AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée. · AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention. · AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains. · AA1.5 Composer un projet de manière créative. · AA2.1 Connaître et appliquer avec maîtrise les conventions de la représentation en deux et en trois dimensions. · AA2.2 Représenter avec maîtrise un parti architectural. · AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales. · AA3.1 Connaître et expliquer les principes physiques et physiologiques liés à l'architecture. · AA5.2 Organiser un travail individuel ou collectif de façon attentive et inclusive.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'unité d'enseignement est annuelle et vaut 20 ECTS. L'évaluation de celle-ci est composée d'une évaluation continue et d'une évaluation finale (jury) qui contribuent à la note finale de l'unité d'enseignement · **L'évaluation continue** fait l'objet d'une seule cote globale et prend la forme d'évaluations partielles qui sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique. · **L'évaluation finale (jury)** permet d'apprécier l'acquisition par l'étudiant·e des compétences exigées pour la réussite de l'unité d'enseignement. Conformément à l'article 78 du Règlement général des études et des examens, l'évaluation finale (jury) ne sera organisée qu'une seule fois durant l'année académique. Il n'y aura donc pas de possibilité de représenter cette unité d'enseignement lors de la session de septembre. · **Un échec à cette évaluation finale (jury) est absorbant et entraîne dès lors l'échec de l'étudiant #e pour la note finale de l 'unit é d 'enseignement.** **Pondération de l'évaluation :** · Évaluation continue : Projet 1 : 10% Projet 2 : 20% Projet 3 : 20% · Évaluation finale : Jury final : 50% **Utilisation de l'intelligence artificielle générative** L'utilisation de l'intelligence artificielle générative est cadrée par les *Lignes directrices pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative au sein de LOCI* . Ses usages ainsi que les usages interdits sont repris dans le *Plan de cours* (disponible sur Moodle). Si l'utilisation d'un outil d'IA est manifestement abusive, celle-ci peut être considérée comme une irrégularité au Règlement général des études et des examens (RGEE), avec toutes les conséquences qui en découlent.
Méthodes d'enseignement	**L'enseignement au et par le projet d'architecture** L'étudiant·e s'exerce à l'architecture par le projet ; il y développe une aptitude active à la recherche, à la confrontation d'idées, à l'application des connaissances pour atteindre une autonomie de pensée et d'action. **L'atelier d'architecture** L'apprentissage au projet d'architecture prend racine au sein de l'atelier d'architecture. Celui-ci est le lieu d'apprentissage avec les enseignant·es, de sociabilité et d'échanges entre pairs. Par définition, un atelier est le lieu où des artisans, des ouvriers, des artistes, travaillent en commun en profitant du regard critique de leurs pairs mais aussi des enseignant·es. C'est dans cette perspective que nous cheminerons ensemble dans "un esprit d'atelier" tout au long de l'année. Les étudiant·es sont réparti·es en petits groupes de 20 à 25 étudiant·es / 1 enseignant·e (les ateliers). Les ateliers fonctionnent de manière collégiale, dans la même cohérence pédagogique, programmatique et de calendrier sous la tutelle d'une coordinatrice (Gw. Vilet). L'atelier favorise diverses méthodes pédagogiques et didactiques que sont l'accompagnement individualisé, le recueil individuel de références et de recherche, la "tablée", le travail en loge, l'affichage et les critiques collégiales. **Les théories d'atelier** Les théories du projet et questions d'atelier sont les moments d'échange qui concernent l'ensemble des étudiant·es du Bloc annuel 1. Les théories donnent le contexte culturel et physique qui permet d'accéder à des acquis nécessaires et de questionner l'architecture selon les fondamentaux proposés. Elles visent l'enrichissement du projet, par le biais de "regards" différents sur l'architecture : regard extérieur, regard concret, regard ciblé, etc.
Contenu	**Le cours de projet d'architecture a pour finalité d'apprendre aux étudiant·es à concevoir un projet d'architecture apportant des réponses à une question contextualisée.** La première année du cycle de bachelier vise plus précisément l'acquisition des bases de la compréhension et de la pratique du projet d'architecture par la connaissance et l'expérimentation des concepts, des méthodes et des savoirs fondamentaux qui s'y rapportent. Cette première année est celle de l'initiation à l'architecture. Outre la représentation (dimension transversale) et la projetation (concevoir un projet d'architecture), **quatre dimensions principales sont abordées : la forme, la fonction, la structure et le contexte** . Chacun des projets proposés aux étudiant·es met plus particulièrement en valeur une de ces quatre dimensions, tout en invitant les autres. Lors du dernier projet, l'étudiant·e s'initie à ordonner, à hiérarchiser et à valoriser ces quatre dimensions dans une synthèse spatiale cohérente ou un projet d'architecture contextualisé. Dans le cadre de l'unité d'enseignement, les étudiant·es ont également l'occasion de participer au voyage d'étude. Temps fort de l'année, il permet l'expérimentation de l'espace vécu et le plaisir de sa découverte. L'étudiant·e, encadré par les enseignant·es, est confronté à la réalité construite, il·elle apprend à observer, décoder, à comprendre des œuvres architecturales tout en se constituant un référentiel architectural.
Ressources en ligne	Disponibles sur Moodle : · Plan de cours : Contexte pédagogique, modalités d'enseignement et d'évaluation · Calendrier d'année, planning détaillé par semaine · Enoncés des projets · Théories d'atelier

	Format papier et également accessible en ligne en streaming : • Syllabus du cours
Bibliographie	La bibliographie est disposible dans le syllabus du cours.
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	20		🔍